

Montréal, le 27 juin 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2016-2017-098

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 10 juin 2016, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec le relevé de tout dossier impliquant la Ville de Châteauguay.

Tel que précisé, vous désirez obtenir le relevé de tout dossier présentement ouvert au Tribunal ainsi que le relevé de tout dossier dans lequel la Ville de Châteauguay est une partie intimée.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient quarante dossiers fermés et sept dossiers ouverts correspondant à votre demande. Une liste de ces dossiers est annexée à la présente.

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plunitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Cependant, nous vous informons, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès*, que certains renseignements personnels ont dû être retranchés. En effet, ces renseignements ne sont pas accessibles en vertu des articles 53 et 54 de cette loi, dont les extraits se retrouvent ci-joints.

... /2

Conformément au *Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels* (c. A-2.1 r.3), vous trouverez également, en pièces jointes, un reçu au montant de 10,31 \$ ainsi que la facture pour les frais liés à la reproduction des plunitifs.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plunitifs banalisés, extrait de lois, facture, reçu et avis de recours

ANNEXE

- SAI-M-037376-9612;
- SAI-M-037378-9811;
- SAI-M-037380-9612;
- SAI-M-037382-9811;
- SAI-M-037384-9811;
- SAI-M-037386-9612;
- SAI-M-037388-9811;
- SAI-M-037748-9811;
- SAI-M-060268-0007;
- SAI-M-060272-0007;
- SAI-M-062878-0010;
- SAI-M-069144-0108;
- SAI-M-072828-0201;
- SAI-M-073418-0201;
- SAI-M-073606-0202;
- SAI-M-075350-0204;
- SAI-M-087496-0310;
- SAI-M-087808-0310;
- SAI-M-095600-0408;
- SAI-M-095946-0408;
- SAI-M-096084-0408;
- SAI-M-096086-0408;
- SAI-M-096088-0408;
- SAI-M-096208-0409;
- SAI-M-096416-0409;
- SAI-M-098258-0410;
- SAI-M-136598-0709;
- SAI-M-136604-0709;
- SAI-M-137962-0710;
- SAI-M-140794-0712;
- SAI-M-141782-0801;
- SAI-M-142338-0801;
- SAI-M-168224-1002;
- SAI-M-176588-1010;
- SAI-M-176764-1010;
- SAI-M-179994-1012;
- SAI-M-180476-1101;
- SAI-M-180892-1101;
- SAI-M-183668-1104;
- SAI-M-201574-1207;
- SAI-M-218842-1312;
- SAI-M-220036-1401;
- SAI-M-220476-1401;
- SAI-M-220572-1401;
- SAI-M-228732-1409;
- SAI-M-248140-1605;
- SAI-M-248142-1605.